Nations Unies E/ICEF/2002/P/L.21

Conseil économique et social

Distr. limitée
4 avril 2002
Français
Original: anglais

Pour information

Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Conseil d'administration
Session annuelle 2002
3-7 juin 2002
Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

Résumé des examens à mi-parcours et des principales évaluations des programmes de pays**

Région de l'Asie du Sud

Résumé

Le présent rapport a été établi en application de la décision 1995/8 (E/ICEF/1995/9/Rev.1) du Conseil d'administration, par laquelle ce dernier priait le secrétariat de lui soumettre un résumé des conclusions des examens à mi-parcours et des principales évaluations des programmes de pays, en faisant ressortir notamment les résultats obtenus, les enseignements tirés et la nécessité d'apporter d'éventuelles modifications au programme. Le Conseil doit faire des observations sur ces rapports et formuler, si nécessaire, des directives à l'intention du secrétariat. Les examens à mi-parcours et les évaluations décrits dans le présent rapport ont été effectués en 2001 et 2002.

Introduction

1. Au cours de la période considérée, des examens à mi-parcours ont été effectués en Afghanistan et au Pakistan. En outre, le présent rapport présente un résumé de deux principales évaluations : a) l'Initiative pour une maternité sans risques de Dinajpur dont l'objectif est de réduire la mortalité maternelle au Bangladesh; et b) la stratégie de plaidoyer et de mobilisation sociale du Gouvernement du

* E/ICEF/2002/9.

** La rédaction du rapport a été retardée par les événements qui ont eu lieu en Afghanistan et leurs répercussions sur le bureau de l'UNICEF au Pakistan, qui ont conduit à reporter l'examen à mi-parcours du Pakistan.

02-31752 (F) 010502 030502

Pakistan/UNICEF. Plusieurs autres évaluations principales, qui ont démarré en 2001, ne devraient être achevées qu'en 2002. Il en sera fait état dans le rapport de 2004.

Examens à mi-parcours des programmes de pays

Afghanistan

2. L'examen à mi-parcours du programme de coopération de l'Afghanistan au cours de la période 2000-2002 (E/ICEF/1999/P/L.28 et Corr.1) a été effectué du 26 au 28 juin 2001. Beaucoup de choses ont changé depuis en Afghanistan. Toutefois, l'évaluation a conclu que, dans l'ensemble, les stratégies et les leçons tirées de l'expérience demeuraient valides, le principal fait nouveau étant que de véritables possibilités s'offraient désormais, en particulier en ce qui concernait l'éducation des filles, les vaccinations contre la rougeole et la protection des enfants, qui étaient autant d'occasions de renforcer la collaboration entre les organismes des Nations Unies et les autres partenaires.

3. L'examen à mi-parcours a été mené selon une approche participative, en faisant appel au personnel de l'UNICEF en poste en Afghanistan, au personnel du bureau de pays d'Islamabad, au bureau régional de Katmandou et aux services du Siège de New York. Les résultats obtenus et les obstacles rencontrés dans l'exécution de chacun des programmes ont été évalués de façon détaillée. Les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales (ONG) partenaires ayant des activités en Afghanistan ont été invités à participer à l'examen à mi-parcours et notamment à un atelier d'une demi-journée, qui avait pour objectif d'examiner les progrès réalisés en matière de collaboration et les domaines dans lesquels des améliorations étaient nécessaires. Leur contribution a permis de dresser le bilan des leçons retirées et de déterminer les domaines d'activité du programme d'appui de l'UNICEF à l'Afghanistan. À la suite des événements de septembre 2001, certains des obstacles dressés par les autorités Taliban ont disparu, tandis que d'autres sont apparus. Un des effets immédiats de ces événements a été d'accroître l'insécurité et donc, en particulier, de rendre les prestations de services destinés aux enfants plus difficiles. Toutefois, la situation devrait progressivement s'améliorer.

4. **Situation des femmes et des enfants**. En juin 2001, le bureau de l'UNICEF a achevé une évaluation détaillée de la situation des enfants en Afghanistan, intitulée « Chances perdues ». L'évaluation relevait qu'il y avait maintenant beaucoup plus d'Afghans qui ne connaissaient leur pays qu'en état de guerre que d'Afghans ayant connu la paix. Le conflit aura un impact à long terme sur le bien-être mental et physique des 10,3 millions d'enfants de moins de 18 ans que compte le pays, sur une population totale de 21,4 millions d'habitants.

5. Certains des indicateurs sociaux du Pakistan sont parmi les plus mauvais du monde. Environ 45 femmes meurent chaque jour à la suite d'affections liées à la grossesse, par manque de soins médicaux adéquats ou, indirectement, d'anémie et de paludisme. Un quart des enfants nés vivants meurent avant l'âge de 5 ans, le plus souvent de maladies périnatales, de diarrhée, de pneumonie ou de maladies que la vaccination aurait permis d'éviter. L'anémie due au manque de fer est très fréquente, et affecte de la moitié aux deux tiers des enfants de moins de 5 ans, tandis que, dans certaines régions, jusqu'à 30 % des enfants souffrent de carence en iode. De

nombreux enfants souffrent de malnutrition chronique, 45 à 59 % ayant de forts retards de croissance. Le paludisme, qui avait été combattu avec succès dans les années 50, est maintenant répandu dans 60 % du pays.

6. Environ 400 000 Afghans ont été tués ou blessés par des mines terrestres, et les pertes atteignaient 10 à 12 personnes par jour à la fin des années 90, les enfants de moins de 18 ans représentant un tiers des morts. La protection des adolescents et des enfants, qui sont directement affectés par le conflit, pose de nombreux problèmes. Sous le régime des Taliban, les filles ont continué d'être privées d'éducation, mais les perspectives sont désormais nettement meilleures.

7. **Résultats obtenus et obstacles qui demeurent**. Malgré les difficultés rencontrées dans l'exécution du programme de pays sous le régime des Taliban, de nombreuses activités ont pu être menées pendant la période de deux années et demie considérée ici. Les vaccinations contre la poliomyélite concernent maintenant plus de 5 millions d'enfants; et en 2000, seuls 27 cas ont été confirmés. Par ailleurs, une campagne de distribution de capsules de vitamine A a accompagné celle de la vaccination contre la poliomyélite et cette stratégie sera poursuivie à l'avenir. Au printemps et à l'automne, plus de 3 millions de doses de vitamine A ont été administrées lors des journées nationales de vaccination.

8. Comme dans les autres pays de la région, les vaccinations effectuées lors des journées nationales contre la polio ont été prioritaires; les autres vaccins ont été administrés chaque année à environ 300 000 enfants de moins de 5 ans. Toutefois, la couverture vaccinale reste faible, soit environ 40 % à l'époque de l'examen à mi-parcours, et diffère quelque peu selon les régions. Selon des renseignements plus récents, elle serait de 59 % dans la région du Sud-Est; de 89 % pour la vaccination contre la tuberculose dans la région de l'Est, et de 51 et 86 %, respectivement, pour le triple vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche dans les deux régions. Le bilan de la vaccination en Afghanistan montre donc ce qu'il est possible de faire, en dépit de circonstances difficiles.

9. Dans le cadre de l'Initiative pour une santé maternelle sans risques, les efforts se sont concentrés sur les soins obstétriques dans quatre des 10 provinces. Quatre-vingt pour cent des hôpitaux et 50 % des centres de santé ont été modernisés, ou équipés, de façon à pouvoir dispenser de tels soins. Toutefois, pour la fin du cycle de programme, les objectifs ont été révisés à la baisse et ne concernent plus que quatre provinces.

10. La construction de 1 200 puits tubulaires a permis de fournir de l'eau à 420 000 personnes tandis que 1 500 autres puits ont été construits dans des camps où vivent 1 million de personnes déplacées et dans des villages touchés par la sécheresse. Environ 200 mécaniciens de village ont reçu une formation à l'entretien des pompes manuelles. En outre, des sessions de démonstration et de formation destinées aux maçons locaux ont été organisées afin d'encourager la construction de latrines. Cela a permis à environ 37 000 personnes et 80 000 personnes déplacées de disposer de latrines dans les camps et dans les villages touchés par la sécheresse. Les interventions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement se sont accompagnées d'activités d'éducation en matière d'hygiène. L'appui à la mise en place de l'infrastructure nécessaire à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement reste une activité prioritaire et une attention accrue sera accordée à l'éducation en matière d'hygiène, notamment dans les camps et dans les écoles.

L'Administration intérimaire en Afghanistan a également demandé à l'UNICEF d'apporter un appui pour la gestion des ressources en eau des collectivités.

11. Les écoles communautaires et les classes organisées dans les habitations à l'intention des élèves, filles et garçons, se sont révélées une stratégie efficace sous le régime des Taliban. Souvent, l'enseignement dispensé dans ces écoles était de meilleure qualité que celui des écoles traditionnelles. Plus de 130 000 enfants ont fréquenté ces écoles, dont plus de 40 % étaient des filles. L'accent a alors été mis sur l'amélioration de l'environnement éducatif et sur la qualité de l'éducation. Dans la région contrôlée par l'Alliance du Nord, l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial, et le Comité Afghanistan-Norvège ont fourni un appui au programme d'amélioration de la qualité de l'éducation et de scolarisation des filles depuis 1999. Sous le régime taliban, le programme s'est heurté à de grandes difficultés du fait de la discrimination à l'encontre des filles. Après le mois de septembre 2001, la situation s'est radicalement modifiée grâce à la campagne « Retour à l'école » qui, d'une façon générale, a bénéficié aux filles et aux efforts qui ont été délibérément faits pour placer des femmes aux postes de responsabilité.

12. Dans le domaine de la protection et de la promotion des droits de l'enfant, des soins en établissement ont été donnés à 35 000 femmes et enfants handicapés et vulnérables. Dans le domaine des droits des enfants, des activités de formation ont été organisées à l'intention de 4 000 partenaires/membres des collectivités afin d'inciter les autorités à prendre progressivement des engagements dans ce domaine. Plusieurs études locales ont également été entreprises, par exemple sur les enfants soldats, sur les causes d'incapacités, etc. Au cours des 18 prochains mois, le programme sera ciblé de façon plus précise. Il examinera les moyens de relier les activités de sensibilisation au danger des mines terrestres et les actions menées pour aider ceux qui sont frappés d'incapacités et oeuvrer dans ce domaine avec les autres partenaires concernés.

13. La situation des personnes déplacées reste à l'ordre du jour. L'UNICEF distribue un paquet d'articles non alimentaires et des médicaments essentiels, ainsi que des vaccins, dispense une éducation en matière d'hygiène, apporte une aide dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, une aide aux activités en matière de reproduction/maternité sans risques, un appui en matière d'éducation chaque fois que cela est possible, et installe des espaces récréatifs pour les enfants; en outre à Herat et Kaboul, l'UNICEF offre des services d'appui psychosocial. Pour permettre aux personnes déplacées de faire face au dur hiver 2001/02, l'UNICEF a mis en place, avant l'hiver, des fournitures à l'intention des personnes déplacées. Lorsque les conditions s'amélioreront, les personnes déplacées rentreront en plus grand nombre dans leur région d'origine.

14. Si de bons résultats ont été obtenus dans certains domaines, les obstacles rencontrés lors de l'examen à mi-parcours demeuraient importants, en particulier dans le domaine de l'éducation des filles et de la protection des filles et des femmes. Les événements de septembre 2001 ont permis de résoudre certains problèmes tandis que d'autres sont apparus, au moins à court terme. Des considérations de sécurité et la présence de mines terrestres rendent difficile l'accès à de nombreuses régions du pays. La mise en place d'un nouveau gouvernement s'accompagne de la nécessité de renforcer les capacités de façon notable, à tous les niveaux, pour ne citer que quelques-uns des nombreux problèmes auxquels doit faire face l'Administration

intérimaire, oeuvrant en collaboration avec les organismes internationaux et les ONG, pour le relèvement et la reconstruction du pays.

15. **Évaluation des stratégies du programme : enseignements.** Les résultats obtenus ont été permis grâce à la participation des groupes de la société civile et des ONG, et à l'engagement alors pris par les autorités d'adhérer aux principes suivant lesquels les enfants doivent être considérés comme une « zone de paix ». Leurs droits doivent être protégés et défendus avec persistance. On a également noté la bonne collaboration interorganisations avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en matière de vaccination et de formation des travailleurs de santé, ainsi qu'avec le Programme alimentaire mondial en matière de logistique et de transport des fournitures jusqu'à l'Afghanistan ainsi qu'à l'intérieur du pays.

16. Il est également apparu que l'UNICEF devait renforcer sa collaboration avec les responsables au niveau des collectivités et au niveau local. Pour atteindre, de façon économique, un plus grand nombre d'enfants, en particulier de filles, l'UNICEF déploiera un personnel international plus nombreux en Afghanistan et recrutera un personnel local plus qualifié, en donnant la priorité aux femmes. Cela renforcera sa crédibilité et permettra de mener un dialogue plus efficace avec les autorités.

17. Compte tenu des immenses besoins des enfants afghans et des obstacles auxquels se heurte l'exécution du programme, plusieurs domaines de base ont été retenus, sur lesquels les efforts devraient se concentrer au cours de la période restante du cycle de programme. Il s'agit des domaines suivants : a) élimination de la poliomyélite et poursuite du programme élargi de vaccination; b) stratégie de communication à l'intention des collectivités locales en matière de soins aux jeunes enfants, de protection des enfants et de leurs droits, d'hygiène et de sensibilisation au danger des mines, reliée aux activités destinées aux enfants infirmes; c) éducation des filles, partout où cela est possible; d) services de santé destinés aux femmes et de maternité sans risques dans des provinces et lieux choisis; e) appui limité, dans plusieurs districts, pour l'approvisionnement en eau salubre et l'installation de latrines; f) activités de plaidoyer dans le domaine de la protection des enfants et des femmes et dialogue constructif avec les autorités dans le domaine de l'éducation des filles, de l'emploi des femmes et de l'égalité des sexes; et g) appui aux camps de personnes déplacées.

18. **Plan de gestion de programme de pays.** L'examen des résultats obtenus et des obstacles rencontrés a permis de tirer quelques conclusions importantes intéressant le personnel de l'UNICEF en Afghanistan. Bien que le scénario se soit radicalement modifié depuis juin 2001, le bureau de pays envisageait déjà à cette époque de développer sa présence en Afghanistan en ne conservant à Islamabad qu'une structure d'appui minimum, à des fins opérationnelles et logistiques. Il a été fait état au cours de la réunion de plusieurs initiatives qui avaient réussi à atteindre les femmes et les filles, mais aussi de la difficulté qu'il y avait à trouver des femmes plus expérimentées pour occuper des postes de responsabilité et, éventuellement, à leur offrir des possibilités d'emploi plus productif.

19. L'examen à mi-parcours a clairement mis en évidence la nécessité de renforcer la capacité de l'UNICEF dans le domaine de la préparation et de la planification des interventions d'urgence de façon à ce que l'organisation soit mieux à même de répondre aux énormes besoins liés à la survie et à la protection des enfants vulnérables. Il fallait notamment rendre opérationnel le plan de préparation aux

conditions hivernales (sur la base de l'expérience de l'année précédente), selon une approche infrarégionale. La formulation de ce plan, à laquelle ont participé le Bureau de l'UNICEF au Pakistan, les Républiques d'Asie centrale, le Kazakhstan, et la République islamique d'Iran, s'est révélée extrêmement utile à l'issue des événements du 11 septembre et a facilité la livraison transfrontière de secours d'urgence. L'UNICEF a également désigné un Représentant spécial afin d'assurer la coordination des activités de l'UNICEF sur le plan infranational et pour maintenir une collaboration étroite avec les autres partenaires des Nations Unies.

20. Il a été également relevé lors de l'examen à mi-parcours qu'un certain nombre d'autres questions relatives au personnel et aux opérations devaient être traitées, telles que la logistique, la sécurité, le logement, l'attribution de places sur les vols à destination de Kaboul, et l'appui interne aux opérations. Toutefois, les événements ont rendu ces analyses caduques. En décembre 2001, des documents de stratégie sectorielle ont été établis en vue de l'élaboration d'un programme d'assistance immédiate et transitoire pour le peuple afghan (2002), dans le cadre de la Stratégie globale des Nations Unies en matière de réponse humanitaire et de relèvement au cours des trois prochaines années. Ces stratégies, ainsi que les réponses apportées aux besoins évalués, serviront à établir la recommandation relative au programme de pays 2003-2005, qui sera présentée au Conseil d'administration pour approbation en septembre 2002.

Pakistan

21. L'examen à mi-parcours du programme de coopération avec le Pakistan pour la période 1999-2003 (E/ICEF/1998/P/L.19/Add.1) a été effectué en janvier 2002. Initialement prévu pour le quatrième trimestre 2001, il avait dû être reporté en raison de la situation en Afghanistan et de ses conséquences sur le Pakistan. De nombreux intervenants à l'échelon local, provincial et fédéral, et notamment des enfants, ont participé à l'examen. On a ainsi eu le sentiment que les partenaires comprenaient parfaitement l'action de l'UNICEF dans le pays, et maîtrisaient et comprenaient par ailleurs très bien le fonctionnement de la coopération entre l'UNICEF et le Gouvernement pakistanais et les idées sur son orientation future.

22. **La situation des femmes et des enfants**. L'examen à mi-parcours a été l'occasion d'analyser la situation des femmes et des enfants, en particulier les données issues d'études récentes. Vingt-neuf pour cent seulement des naissances sont officiellement enregistrées. L'insuffisance pondérale à la naissance touche un nouveau-né sur trois, ce qui montre qu'il faut améliorer l'état nutritionnel des Pakistanaises. Environ 50 % des enfants de moins de 5 ans souffrent d'une légère insuffisance pondérale, et le retard de croissance s'est aggravé depuis 1990, passant de 50 à 60 % en 1998. L'anémie touche deux femmes enceintes sur cinq. Le taux de consommation de sel iodé par les ménages demeure faible à 27 %, même si 71 % d'entre eux sont sensibilisés à l'importance qu'elle revêt. Il faut donc travailler plus activement avec toutes les parties prenantes, notamment les fournisseurs et les distributeurs.

23. Le taux de mortalité infantile a évolué dans la bonne direction au cours des années 90, il est tombé de 106 pour 1 000 naissances vivantes à 85 en 2001. Il existe cependant des écarts géographiques notables, comme au Baluchistan où le taux

atteint 142 pour 1 000 naissances vivantes. Au cours des années 90, le pourcentage d'enfants pakistanais entièrement vaccinés est resté inférieur à 50 %.

24. En moyenne, 83 % de la population du pays a accès à l'eau potable, ce qui représente une amélioration. Il faut cependant augmenter la construction de latrines privées, auxquelles 37 % seulement de la population peuvent accéder.

25. Le taux net de scolarisation des filles n'a cessé d'augmenter, tandis que celui des garçons n'a cessé de diminuer. Ainsi, la croissance a de manière générale été nulle entre 1970 et 2000. Le taux net de scolarisation est de 50 % pour les garçons et de 40 % pour les filles, un des plus bas de la région.

26. **Résultats obtenus et obstacles rencontrés**. Malgré les difficultés importantes auxquelles le Pakistan se heurte pour appliquer les droits de nombreux enfants, l'examen à mi-parcours a permis de constater que des progrès considérables avaient été accomplis pendant la première moitié du programme de pays. Depuis 1999, la campagne d'éradication de la polio est menée grâce à 13 journées nationales de vaccination et à des journées supplémentaires. Fin décembre 2001, on ne comptait plus que 104 cas de polio, contre 198 en 2000 et plus de 3 000 au début des années 90. Le programme de pays a notamment permis de fournir des vaccins contre la polio, de former des travailleurs sanitaires à la microplanification, et d'organiser et d'appuyer des activités de mobilisation sociale afin de dynamiser les parents, les collectivités, les organisateurs et les donateurs. La vaccination systématique n'a cependant pas suivi le même rythme, mais on insiste désormais davantage sur ce domaine important.

27. Pour ce qui est de la nutrition, on a mené une campagne efficace de sensibilisation aux bienfaits du sel iodé, mais la consommation des ménages n'a pas augmenté pour autant. Dans ce domaine, c'est l'absence de sel iodé dans les zones rurales et son coût élevé qui ont constitué les principaux obstacles. À l'instar d'autres pays d'Asie du Sud, la campagne de promotion de la vitamine A a été menée en même temps que les journées nationales de vaccination contre la polio, touchant ainsi 90 à 100 % environ des enfants de moins de 5 ans.

28. Le fait que le programme de pays portait essentiellement sur l'éducation des filles dans des districts précis a permis d'améliorer sensiblement l'accès à l'éducation. Dans le district de Sialkot, le taux de scolarisation avoisine 100 % dans les écoles primaires par suite d'actions de persuasion efficaces, de la mobilisation sociale et de la participation du secteur privé. Dans quatre districts pilotes du Baluchistan, 22 000 filles sur 57 000 ont été scolarisées moyennant l'adoption de stratégies répondant aux besoins dans ce domaine. Ce programme pilote s'est appuyé sur une démarche novatrice qui consistait à rapprocher les enseignants de la collectivité et sur un programme de formation itinérante dispensée par des enseignants et d'encadrement par les enseignants. Même s'il reste beaucoup à faire dans l'enseignement primaire, le programme a permis de mettre en place des projets pilotes efficaces, dont on peut s'inspirer et que l'on peut utiliser pour les activités de sensibilisation. La difficulté consiste maintenant à les appliquer à une échelle bien plus grande, ce qui suppose de modifier des comportements culturels et sociaux persistants.

29. Après les résultats probants obtenus dans l'amélioration de l'accès à l'eau potable, le programme a porté sur la qualité de l'eau et l'assainissement. On a associé l'amélioration de l'assainissement dans les écoles à l'éducation en matière

d'hygiène, et l'on a fait appel aux éclaireurs et aux éclaireuses pour faire passer des messages sur l'hygiène et promouvoir la construction de latrines dans les collectivités. On s'est également employé à renforcer les moyens du Gouvernement en matière de tests de la qualité de l'eau.

30. Le programme de plaidoyer et de communication a été très ambitieux concernant les activités de sensibilisation et la mobilisation sociale, notamment en faveur des droits de l'enfant. Dans la province du Baluchistan par exemple, on a mobilisé 20 000 éclaireurs pour promouvoir le droit des filles à l'éducation. Dans le district de Sialkot, le secteur privé et les collectivités ont été mobilisés pour éloigner quelque 7 000 enfants de travaux dangereux. Plus de 50 000 adolescentes issues de zones rurales et de quartiers urbains défavorisés de tout le Pakistan ont bénéficié d'une information et ont été formées afin de pouvoir servir de modèle et participer activement au changement.

31. Les résultats obtenus au cours de la première moitié du cycle de programmation n'auraient pas été possibles sans le concours de partenariats importants. En ce qui concerne la polio et la vaccination systématique, on a créé un comité de coordination interinstitutions regroupant les partenaires à l'échelon fédéral et provincial, y compris l'UNICEF, l'OMS et Rotary International. La coopération établie avec l'OMS pour appuyer la surveillance et la mise en oeuvre des journées nationales de vaccination a contribué pour beaucoup à étendre leur portée. L'OMS a également appuyé la formation de techniciens de laboratoire à la surveillance de la polio et du choléra et aux techniques de laboratoire. Pour éviter le chevauchement des activités, on a adopté une planification commune et établi une coopération plus étroite avec l'OMS. Save the Children Federation (États-Unis) a collaboré avec l'UNICEF à élaboration de stratégies de mobilisation sociale concernant le tétanos néonatal maternel dans les zones présentant un risque élevé.

32. C'est grâce principalement au partenariat avec la Columbia University (États-Unis) que l'on s'est attaqué à la mortalité et aux maladies maternelles dans trois districts de la province de Sindh. Le projet relatif aux travailleuses sanitaires a été mené en étroite collaboration avec le Gouvernement britannique. L'UNICEF a collaboré étroitement avec la Banque mondiale pour élaborer la stratégie nationale de nutrition. Le Gouvernement canadien a été le principal partenaire extérieur pour le projet d'apport complémentaire de vitamine A. Dans le cadre de l'Initiative micronutriments, on a enrichi le blé en fer et le ghee (beurre clarifié), ainsi que l'huile de cuisson en vitamine A. De nombreux autres partenaires extérieurs ont joué un rôle déterminant dans les résultats obtenus : c'est le cas de l'Organisation internationale du Travail dans le projet d'éducation et de travail des enfants dans le district de Sialkot; et des Gouvernements britannique et australien qui ont appuyé des initiatives en faveur de l'éducation. L'UNICEF a également coordonné les activités de secours suite à la sécheresse qui a sévi dans les provinces du Baluchistan et du Sindh, avec le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'OMS et le Programme alimentaire mondial. Une collaboration s'établit au sein du Groupe des Nations Unies pour le développement pour créer une base de données commune à tout le système des Nations Unies.

33. **Évaluation des stratégies et enseignements retirés**. L'évaluation à mi-parcours a permis de noter avec satisfaction que les projets mis en oeuvre pendant la première moitié du programme de pays avaient donné plusieurs résultats, rendus

possibles grâce aux partenariats établis avec les partenaires extérieurs, les ONG et l'État. D'une certaine manière, chaque programme a permis de tirer des enseignements précieux. Un enseignement essentiel a été que la volonté politique du Gouvernement permet d'accomplir des progrès rapides sur les questions des droits de l'enfant. Un autre enseignement essentiel a été que l'investissement dans le développement et l'éducation des filles permet de modifier les comportements des collectivités et des familles concernant la place des filles et des femmes dans la société. Dans cette perspective, on s'est également rendu compte que la participation des garçons et des hommes faisait une différence importante dans la promotion et la protection des droits des filles et des femmes. En cours de programme, on s'est employé à faire participer activement le secteur privé. À cet égard, un enseignement essentiel a été que la participation de ce secteur peut remarquablement accroître l'ampleur et l'efficacité des actions. On a également constaté que la mise en place de stratégies spécifiques et l'établissement de données ventilées étaient essentiels pour pouvoir axer l'action sur les groupes vulnérables et défavorisés et les toucher directement. Un autre enseignement important a été que les adolescents ont beaucoup à apporter pour leur propre développement et celui de leurs communautés. Au cours des deux prochaines et dernières années du cycle de programmation, on étudiera les moyens visant à amener d'autres partenaires à renforcer des initiatives clefs. On appuiera les efforts en renforçant le suivi et l'évaluation.

34. Le Pakistan s'est engagé sur la voie de la décentralisation dans les districts et les sous-districts. Ce processus est l'occasion idéale d'atteindre directement les enfants dans les familles grâce à une démarche plus responsable, sensible aux demandes. Il y a plusieurs possibilités de structurer les actions en faveur des enfants : projets pilotes, collecte de données, analyses, échange d'informations, activités de plaidoyer à tous les niveaux et renforcement des capacités concernées. L'examen à mi-parcours a permis de noter que pendant le reste du cycle de programmation, il faudrait étudier la décentralisation et fonder sur elle la stratégie d'élaboration du prochain programme. Les activités du programme de district devraient être réorientées dans ce sens.

35. L'examen à mi-parcours a également permis de noter qu'il fallait analyser ce qui fonctionnait et ce qu'il fallait faire dans les domaines de la nutrition, du développement du jeune enfant et de la protection de l'enfant. Il était recommandé de s'inspirer des enseignements tirés du programme au cours du présent cycle de programmation. La collecte de données, l'analyse des politiques et l'échange d'informations avec les partenaires étaient les autres domaines dont il fallait se préoccuper davantage, même si le programme avait déjà été efficace dans ces domaines.

36. **Plan de gestion de programme de pays**. Aucune modification importante n'a été suggérée sur ce point. On a proposé de renforcer le programme et les domaines opérationnels à l'appui de la décentralisation. Pour accroître la décentralisation des responsabilités et de la prise de décisions il fallait peu à peu renforcer l'encadrement et les compétences techniques à l'échelon sous-national et en améliorer la qualité. Sur le plan sectoriel, il fallait accroître les activités relatives à la protection de l'enfant dans le prochain programme.

Principales évaluations des programmes de pays

Initiative pour une maternité sans risques à Dinajpur visant à réduire la mortalité maternelle (Bangladesh)

37. L'UNICEF, en collaboration avec CARE et le Gouvernement bangladais, a mis en oeuvre l'initiative de recherche opérationnelle, DSI, pendant trois ans (1999-2001). Le but étant de réduire la mortalité maternelle, il s'agissait de mobiliser la collectivité pour s'attaquer aux trois lacunes dont souffrait le pays, à savoir l'incapacité de prendre des décisions avisées à l'échelon familial et collectif, d'orienter en temps voulu les femmes enceintes vers un établissement de soins/centre d'orientation et le manque de support technique au centre d'orientation. L'initiative a pour objet d'évaluer l'efficacité de certaines activités de mobilisation de la collectivité et de définir des actions visant à améliorer la qualité des soins obstétriques d'urgence au centre de soins d'Upazila. Elle a en outre pour objectif d'améliorer l'accès des femmes soumises à des violences à des soins de qualité, en particulier celles présentant des complications.

38. L'initiative vise à réduire les taux de mortalité et de morbidité maternelles, en recensant et en supprimant les obstacles qui se dressent entre les femmes et les établissements de soins obstétriques d'urgence. Les objectifs concrets sont les suivants : a) augmenter de 16 à 50 % la fréquentation des établissements de soins obstétriques dans le sous-district concerné; et b) garantir des services de qualité pour toutes les femmes soumises à des violences et qui s'adressent au centre de soins d'Upazila.

39. L'évaluation a montré que la fréquentation des établissements de soins obstétriques d'urgence par les femmes présentant des complications avait fortement augmenté, passant de 16 à 40 %. Le pourcentage de naissances dans les établissements a augmenté pendant la durée de l'initiative dans la zone concernée.

40. Dans les zones étudiées, la comparaison des taux d'utilisation des soins obstétriques d'urgence montre que c'est en améliorant les services dans les établissements que l'on parvient à augmenter les taux de fréquentation, et que ceux-ci sont encore plus élevés lorsque l'on associe la collectivité aux efforts. Les interventions effectuées dans le cadre de l'initiative servent en fait à mobiliser la communauté par un effet de synergie. Les mécanismes de soutien à la collectivité peuvent se révéler efficaces. L'évaluation comportait des recommandations précises permettant de s'inspirer des résultats pour atteindre une plus grande efficacité; elle a ainsi montré que le fait de cumuler les interventions de mobilisation de la communauté rendait l'initiative plus rentable que si l'on se contentait uniquement d'améliorer les services.

Évaluation de la stratégie de mobilisation sociale et de plaidoyer du Gouvernement pakistanais/UNICEF

41. Cette évaluation a été sélectionnée car elle coiffe tous les domaines d'activités pour répondre à un certain nombre de questions, notamment les suivantes : Quelle est la stratégie de plaidoyer et de mobilisation sociale appliquée de manière générale dans le programme? Comment la stratégie et les initiatives entreprises dans le cadre

de celle-ci ont-elles aidé à atteindre les objectifs du plan d'opérations? et Comment peut-on améliorer les activités de plaidoyer?

42. L'évaluation se proposait d'évaluer les activités de plaidoyer et la mobilisation sociale du programme et a mis l'accent sur trois initiatives principales : éradication de la polio et apport complémentaire de vitamine A, enseignement primaire universel et responsabilisation des filles.

43. Par définition, il s'agissait d'une évaluation complexe qui a été en butte à des difficultés d'attribution et aux insuffisances des données de suivi. Il a donc été difficile de déterminer dans quelle mesure les activités de plaidoyer et la mobilisation sociales avaient aidé à atteindre les objectifs du programme. Cependant, les différentes méthodes employées comprenaient une étude théorique de documents, une concertation à participation non limitée avec un groupe d'étude interne de l'UNICEF, une enquête écrite portant sur certains partenaires du Gouvernement pakistanais et sur le personnel de l'UNICEF affecté au projet, des entretiens plus ou moins formels et des débats de groupe avec le personnel de l'UNICEF et ses homologues du Gouvernement, une évaluation approfondie de certaines parties prenantes composées principalement de ménages, et une enquête effectuée auprès des ménages du district de Sialkot portant sur la lutte contre le travail des enfants au moyen d'un projet éducatif. Les diverses méthodes employées ont permis aux évaluateurs de conclure que les activités de plaidoyer et la mobilisation sociale ont été déterminants pour atteindre les objectifs du programme de pays.

44. L'évaluation a démonté que lorsque l'on adoptait une démarche axée sur les droits pour les activités de plaidoyer dans la programmation, les résultats étaient très encourageants. Le projet en faveur des filles est un parfait exemple de cette démarche. L'évaluation a recommandé que le Gouvernement pakistanais et l'UNICEF privilégient la démarche axée sur les droits.

45. L'évaluation a également démontré que lorsque les bénéficiaires participaient à l'élaboration des stratégies de plaidoyer, l'efficacité s'en trouvait améliorée, mais il restait des progrès à faire pour accroître cette participation. Chacun des programmes évalués, qui étaient autant d'exemples de mise en oeuvre de la stratégie de plaidoyer et de communication, a permis de faire des constats particuliers. Les journées nationales de vaccination comportaient tous les éléments d'une communication efficace. Le projet en faveur des filles a constitué un bon exemple d'une démarche efficace axée sur les droits. Le projet d'enseignement primaire universel a montré que la communication permettait d'augmenter rapidement le taux de scolarisation. Néanmoins, étant donné les difficultés associées aux données, l'évaluation a mis en évidence qu'il fallait être plus attentif au suivi et à l'évaluation des activités en matière de plaidoyer et de mobilisation sociale.